



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901
N° Siret 523 399 327 00023
Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084
1 Rue Aristide Dumont - 26400 CREST

FFRandonnée 
Association affiliée

Tel Président : 06 10 40 08 09
Email : president@touretdetours.fr
Site web : www.touretdetours.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - N° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP et assurances optionnelles Groupama/Willis Towers Watson 92800 Puteaux Cedex
Garantie financière Groupama 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris

NOTICE D'INFORMATION PRELIMINAIRE

SEJOUR EN ETOILE - OISANS - Le PERIER

Séjour organisé par Monique et Joël FERMOND :

- Du lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2026
- Randonnées dans le massif de l'Oisans - séjour en étoile à partir du gîte
- Niveau Difficile (1000 à 1400 D+ - 15 à 20 km par jour)
- Hébergement dans chalet Gite de France à CHANTEPERIER
- Fourchette de prix = 50€ - hors repas - hors covoiturage
- Nombre de personnes = 14 maxi
- Montant de la pré-réservation forfaitaire = 20 €
- Contact : Monique FERMOND - 06 74 23 07 13

DEBUT DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 14 NOVEMBRE à 09H00

Aucune inscription ne sera prise avant cette date

Si vous êtes intéressés par ce séjour :

1. Vous devez prendre contact avec l'animateur concerné à partir du **vendredi 14 novembre à 09h00** par SMS uniquement.
2. L'animateur validera (ou non) votre pré-inscription.
3. Une fois la liste des pré-inscrits validée, Régine DENIAU vous fera parvenir par mail, le lien de paiement pour la **pré-réservation forfaitaire** par carte bancaire - le paiement par chèque reste possible.
4. Le paiement de cette **pré-réservation forfaitaire** devra intervenir au plus tard dans les 5 jours suivant la réception du mail. Au delà de ce délai, votre pré-inscription sera annulée si d'autres personnes se trouvent en liste d'attente.
5. Dès lors que le projet de séjour sera totalement finalisé par l'animateur, vous recevrez : l'information préalable détaillée, le bulletin d'inscription, le bulletin de souscription aux assurances et le lien de paiement du premier acompte déduction faite du montant de la pré-réservation forfaitaire. (le paiement par chèque reste possible).